

BURUNDI**Il faut démobiliser et réinsérer les enfants soldats**

Index AI : AFR 16/014/2004
ÉFAI

**Embargo : mercredi 24 mars 2004
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International demande au gouvernement du Burundi et aux dirigeants de tous les groupes politiques armés, anciens ou actuels, de cesser immédiatement d'utiliser et de recruter des enfants soldats, et de s'engager réellement pour les démobiliser et les réinsérer. Depuis dix ans, des chefs militaires entretiennent le conflit armé au Burundi en recrutant et en enlevant des enfants, en détruisant leur enfance et en mettant leur avenir en danger, a déclaré Amnesty International ce mercredi 24 mars dans un nouveau rapport intitulé [Burundi. Enfants soldats : les enjeux de la démobilisation](#) (index AI: AFR 16/001/2004).

« La lutte contre l'utilisation présente ou passée des enfants soldats jouera un rôle important dans l'établissement d'une paix durable, permettant de respecter les droits humains de tous », a déclaré Amnesty International.

Des enfants, même ceux âgés de moins de quinze ans, ont été utilisés cyniquement comme des armes de guerre jetables et bon marché. Des enfants ont été enlevés et arrachés à leurs familles. D'autres, victimes de l'exclusion sociale ou de la désintégration familiale, ou ayant été témoins d'atrocités, ont été poussés à s'enrôler. La pauvreté et des années de conflit ont contribué à l'engagement d'une génération entière d'enfants dans le conflit armé.

« Quel que soit le mode de recrutement, les enfants soldats ont généralement été témoins d'actes de violence extrême, y ont participé, ou en ont été victimes. L'héritage de ces années passées par les enfants dans les forces armées, à apprendre avant tout l'art de la violence, aura des conséquences durables sur le pays et ses citoyens : il faut donc de toute urgence faire face à ce problème », a ajouté l'organisation.

Les forces armées et les groupes politiques armés du Burundi ont enrôlé et utilisé des enfants soldats comme porteurs,

informateurs, « épouses », et combattants. Des enfants soldats burundais ont combattu au Burundi mais aussi en République démocratique du Congo. De nombreux enfants soldats ont été traumatisés, humiliés, maltraités et cruellement punis ; leur manque d'expérience et de formation les a exposés inutilement au danger. Même les enfants servant principalement de porteurs ont pu se trouver sur la ligne de front dans des situations de combat, ayant pour tâche de transporter les blessés et les morts.

Pierre (nom fictif), âgé de quatorze ans, a été enlevé en juillet 2002 à son domicile avec six autres enfants, dans la commune de Mukike, province de Bujumbura-rural, par les Forces nationales de libération d'Agathon Rwasa (PALIPEHUTU-FNL) ; il a été contraint de porter des munitions et des marchandises volées. Il est resté avec le FNL pendant deux mois avant d'être capturé et arrêté par des membres des forces armées.

« La communauté internationale et le gouvernement du Burundi doivent s'engager en priorité pour fournir un soutien durable à la réinsertion des enfants soldats, et pour leur offrir une alternative. »

Sans ce soutien durable, des enfants démobilisés peuvent se réenrôler – volontairement ou non – dans l'armée ou dans d'autres groupes armés, perpétuant ainsi le cycle du conflit. Ils peuvent aussi être forcés de vivre à la rue, risquant d'être victimes de la délinquance ou de l'exploitation.

Tous les programmes de démobilisation, de réinsertion et de réadaptation doivent porter une attention particulière aux besoins des enfants soldats de sexe féminin, qui ont pu souffrir de traumatismes particuliers liés à la violence sexuelle. Les jeunes filles peuvent éprouver des difficultés particulières de réinsertion, ou peuvent être marginalisées ou agressées sexuellement au cours du processus même de démobilisation.

D'anciens enfants soldats devenus jeunes adultes devraient participer à ces programmes de démobilisation et de réinsertion.

Jean-Bosco N était âgé de quinze ans quand il a intégré les forces armées burundaises. Avant d'être officiellement enrôlé, il avait passé quelque temps à les suivre, en travaillant pour elles. Il a déclaré à Amnesty International qu'il avait souvent vu des soldats abattre des civils en fuyant, et qu'ils avaient reçu l'ordre de le faire. En

revenant d'opérations militaires, les soldats torturaient et maltrahaient souvent les civils, et n'étaient rappelés à l'ordre par leurs supérieurs que pour des violences considérées comme excessives. Après avoir été mis en détention et maltraité à plusieurs reprises pour des problèmes disciplinaires, Jean-Bosco a déserté. Âgé à présent de dix-neuf ans, il fait partie des Gardiens de la Paix, une milice gouvernementale armée mais non formée.

« *Les différentes parties du conflit ont montré peu d'enthousiasme pour la démobilisation des enfants soldats. Leur engagement en faveur de ce processus est essentiel au succès du projet. Amnesty International demande aussi à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds d'encourager les dirigeants burundais à soutenir ce processus, et de fournir une aide financière et technique suffisante pour une action coordonnée d'ensemble* », a ajouté l'organisation.

« *La communauté internationale doit maintenir son intérêt et son engagement pour le processus, et surveiller l'évolution du programme, mais aussi celle de la situation sur le terrain, pour éviter la manipulation du projet de démobilisation par des chefs militaires ou d'autres. Il faut condamner fermement et publiquement tout nouveau recrutement, et tout recours persistant aux enfants soldats* », a ajouté Amnesty International.

Pour que la démobilisation, la réinsertion et la réadaptation de ces enfants soient réellement durables, le gouvernement burundais doit aussi s'attaquer au problème de la prolifération des armes dans le pays.

Contexte

Il n'existe aucune donnée fiable sur le nombre d'enfants soldats ayant participé au conflit au cours de la dernière décennie. Cependant, selon l'UNICEF, de 6 à 7000 enfants âgés de moins de dix-huit ans doivent désormais être désengagés, démobilisés et réinsérés dans la société. L'UNICEF a pour l'instant obtenu un accord avec le gouvernement du Burundi et deux groupes politiques armés mineurs, le FNL (Mugabarabona) et le CNDD-FDD (Ndayikengurukiye) pour la démobilisation et la réinsertion de leurs enfants soldats, qui seraient au nombre de 3 000.

Depuis le mois de janvier 2004, 300 enfants soldats des forces gouvernementales

et du CNDD-FDD (Ndayikengurukiye) ont déjà été démobilisés, et sont en cours de réinsertion dans leurs communautés. Des projets pour la démobilisation de milliers d'autres enfants soldats sont en préparation. Des dizaines de milliers de combattants adultes doivent aussi être démobilisés et réinsérés. Cette situation représente un défi considérable dans une situation de pauvreté extrême et de conflit en cours au Burundi et dans la RDC voisine, dans une région où pullulent les armes légères. La gestion de ce processus aura des conséquences importantes sur la situation des droits humains au Burundi, dans l'immédiat comme à l'avenir. ●

Pour plus d'information, consulter le rapport [Burundi. Enfants soldats : les enjeux de la démobilisation](#) (index AI: AFR 16/011/2004).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>